

# GALERIE DE FAMILLE



## Les Révérends Pères J.-B. Rouvière et Guillaume Le Roux



*A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de leur martyre.*

A titre de documentation finale sur le meurtre des PP. ROUVIÈRE et LE ROUX, nous dédions ces quelques pages au souvenir de nos deux missionnaires immolés, il y a vingt-cinq ans, dans la zone glacée du Cercle Arctique. Nous avons suivi, dans ses grandes lignes, le rapport de M. l'Inspecteur La Nause, qui dirigea les opérations de la Royale Gendarmerie Canadienne dans l'arrestation des meurtriers des deux héroïques Oblats.

### **Double meurtre dans l'Extrême Nord Ouest.**

Deux missionnaires catholiques assassinés dans l'Extrême-Nord ! Des bords de la Mer Glaciale, cette nouvelle se rendit au sud du Canada, lentement mais sûrement, portée sur les ailes du télégraphe à mocassins. Elle filtra de l'orée des bois d'épinettes au delà de la Terre Stérile jusqu'aux postes de commerce, le long de la Baie d'Hudson, pour converger ensuite vers les quartiers généraux de la Royale Gendarmerie, à Regina, la capitale des grandes Prairies Canadiennes.

Quelque part entre le Grand Lac d'Ours et la Côte Arctique, deux prêtres étaient perdus. Depuis septembre 1913, leurs Supérieurs n'avaient pas eu de leurs nouvelles, et l'on était en mai 1915. D'un autre côté,

des explorateurs et des Indiens avaient rencontré des Esquimaux affublés d'habits sacerdotaux et en possession des carabines des missionnaires ! Plus de doute ! Les deux Oblats avaient été assassinés par ces indigènes !

### **Les Pères Jean-Baptiste Rouvière et Guillaume Le Roux.**

En 1910, l'explorateur Steffanson découvrit qu'une tribu d'Esquimaux avait l'habitude, durant la très courte saison d'été dans ces parages, de s'éloigner de la Mer Glaciale et parcourir lentement les alentours du nord du Grand Lac d'Ours. C'était pour ces indigènes un terrain de chasse et parfois leurs efforts étaient couronnés de succès. Mgr BREYNAT l'apprit. Dans son zèle apostolique, il vit là une occasion d'exécuter le projet qui lui tenait tant à cœur : l'évangélisation et la conversion des Esquimaux.

Le vénéré prélat envoya en 1911 le P. ROUVIÈRE prendre contact de ces chasseurs de la rivière Coppermine et, si possible, choisir une base de Mission. Dieu aidant, le missionnaire rencontra les Esquimaux, le 15 août, il les accompagna jusqu'au Lac Imerenik où il hiverna lui-même pendant que ses « nouvelles connaissances » gagnaient leurs quartiers d'hiver. Durant ces mois de solitude, le P. ROUVIÈRE construisit une maisonnette où il resta jusqu'au printemps suivant, en compagnie de Jésus-Hostie.

Au mois d'avril 1912, il revenait au Fort Norman ; mais il en repartait à la fin de juillet avec le P. LE ROUX. Ils s'en allaient, tous les deux, vers ce champ d'apostolat où ils devaient trouver le martyre. Sans trop de difficultés, ils parvinrent au Lac Imerenik ; ils purent voir un assez grand nombre d'Esquimaux. Dans leurs lettres à Mgr BREYNAT, ils disaient qu'ils s'entendaient bien avec leurs futurs néophites. Leur correspondance mentionnait bientôt que force leur serait de s'établir parmi eux, sans cela leur travail spirituel serait nul. Ils allaient au Nord avec les Esquimaux...

Puis, un long, terrible, angoissant silence ! Le prin-

temps, l'été, l'automne, l'hiver 1914 et le printemps 1915 se passèrent ! Pas un signe de vie de la part de ces fidèles religieux toujours désireux, d'ordinaire, de profiter de chaque occasion pour communiquer avec leur évêque ou leurs frères en religion ! Silence complet !

### **La patrouille en route vers le Nord.**

Pendant ce temps, des rapports contradictoires concernant la disparition des missionnaires arrivaient soit à Regina, soit à Mgr BREYNAT. Ce dernier fit appel au Gouvernement fédéral pour la recherche des disparus. Sur l'ordre du commandant Perry, un détachement de gendarmes, une patrouille, comme nous disons plus volontiers dans l'Ouest, partit de Regina, le 8 mai 1915. Elle se composait de l'inspecteur La Nause, et des gendarmes Withers et Wight.

A Edmonton, la patrouille prit des vivres et des munitions pour deux ans ; au Fort Résolution, il fallut acheter des toboggans, des raquettes et des traîneaux à chiens. Elle se fournit aussi d'un bateau York qui serait sans doute très utile sur le Grand Lac d'Ours. Le 6 juillet, l'inspecteur et ses hommes arrivaient à la Mission du Fort Norman.

Les Pères Oblats les attendaient. Hélas ! pas de nouvelles des deux absents. Il fut décidé que la patrouille suivrait la route que les PP. ROUVIÈRE et LE ROUX avaient dû prendre, à commencer par leur point de départ. Mais il fallait un interprète. M. La Nause se rendit au Fort McPherson où les Esquimaux se réunissent, en petit nombre au moins, à cette époque de l'année. Il réussit à obtenir les services d'un indigène nommé Ilavinek, un des guides du grand explorateur Steffanson en territoire Esquimau. Toutefois, l'interprète mettait la condition que son épouse Mamayuk et sa fille Nagosak viendraient avec lui. La condition fut acceptée.

Au Fort Norman, le personnel de la patrouille s'accrut encore de deux nouveaux membres : le P. FRAPSAUCE et le gendarme d'Arcy Arden. La majeure partie des

approvisionnement fut dirigée en avant sur une allège avec neuf Indiens qui devaient la conduire au Grand Lac d'Ours. La chaleur était, juste alors, intense au Fort Norman et les trois Esquimaux en souffrirent beaucoup. Le thermomètre enregistrait 32 degrés à l'ombre et les jours étaient pratiquement de 24 heures presque sans ténèbre.

La saison d'été est bien courte dans ces parages mais elle fait parfois sentir son passage à tel point que l'on souhaite qu'elle soit plus brève encore ! En face du Fort Norman, le fleuve Mackenzie a une largeur de trois kilomètres. Ses eaux étaient calmes : on eût dit celles d'un étang artificiel. Le paysage était à demi caché sous une buée de chaleur. Un matin, au soleil levant, nos voyageurs eurent une espèce de mirage. Les Montagnes Rocheuses se reflétaient sur le courant tranquille du fleuve. Un panorama sans fin de pics couverts de neige se déroulait à leurs regards ; les jeux de lumière y changeaient à chaque instant, à mesure que le soleil montait à l'horizon. Les cimes des premiers plans se détachaient sur un ciel de bandes d'azur doré. Puis l'or tournait à l'orange et tout disparaissait graduellement dans une buée bleue et violacée.

### **Au Grand Lac d'Ours.**

Départ du Fort Norman le 23 juillet. Les PP. Ducot et Houssais souhaitèrent un « bon voyage » à la patrouille qui allait à la recherche de leurs deux chers absents. Il s'agissait maintenant de remonter la rivière de l'Ours sur un parcours de 140 kilomètres pour arriver, au Lac du même nom. Cette rivière est certainement belle pour un voyage en canot, mais au niveau peu élevé auquel nos amis la trouvèrent, ce n'était pas une mince besogne d'y faire avancer un bateau York passablement chargé.

En temps ordinaire, le chenal est profond, excepté aux rapides où il s'élargit et se dessine entre les cailloux. Pas de paysage frappant si ce n'est au Mont Charles qui est un pic élevé des montagnes Franklin sur la rive

Nord. Le courant est très rapide et l'eau est si claire qu'on peut voir le fond, même à quarante pieds.

Le 4 août, la patrouille atteignait le Grand Lac d'Ours ; elle établissait son premier campement vis-à-vis du Vieux Fort Franklin. Il y a là un havre splendide, de fait le seul pour plusieurs kilomètres. Les sauvages partis du Fort Norman avec le chaland y étaient déjà rendus : toutes les provisions étaient sèches et en bonne condition.

Un campement d'Indiens se trouvait non loin de là, pour la pêche. Ils vinrent visiter nos voyageurs à maintes reprises. Certes, dit l'inspecteur La Nause, ils n'étaient pas riches, mais ils ne mendiaient pas non plus. Ils échangèrent leur poisson pour du thé et du tabac et se montrèrent toujours très bons voisins. La présence du P. FRAPSAUCE fut d'un grand secours en ces occasions, puisqu'il parlait couramment leur langue.

Par son intermédiaire, les officiers apprirent que l'année précédente ces Indiens avaient rencontré les Esquimaux. Une femme nommée Aranmore et son fils Harry avaient vu les deux Oblats en 1913, lors du départ des missionnaires pour la terre esquimaude. Aranmore répéta que le P. ROUVIÈRE lui avait dit que la date de son retour et de celui du P. LE ROUX était indéfinie. Un fait certain, disait Aranmore, c'est que les Pères avaient alors pour compagnons immédiats deux Esquimaux, Kormik et Hupo ; or ni l'un ni l'autre ne se trouvaient au campement en 1914. D'autres Indiens affirmèrent qu'un Esquimau notoire, Iluga, qui leur inspirait une grande crainte, était en 1914 affublé d'une soutane de prêtre. L'inspecteur La Nause prit note, naturellement de toutes ces informations.

Très intéressant et parfois excitant est le voyage de traversée du Grand Lac d'Ours. C'est une vaste mer intérieure excessivement profonde. La rareté des bons ports, le long de la côte sud où le détachement de police devait naviguer, est le principal obstacle pour les bateaux ouverts. Il s'élève en peu de temps des tempêtes dangereuses, les baies sont si profondes et longues, que les vagues ont une grande portée et sont

assez grosses pour jeter les embarcations dans les boues de la rive. Des collines couvertes de hautes épinettes se dressent à partir de Gros-Cap (Big-Point, comme on dit dans la localité), mais le long de la côte, la contrée est plate et bien peu boisée.

Depuis le 12 août jusqu'au 8 septembre, le bateau York côtoya le long de ces baies, transportant par temps calme ou orageux ses passagers et sa charge d'approvisionnements. A la dernière date, on arrivait à la Baie Dease où la patrouille aurait ses quartiers d'hiver.

L'inspecteur La Nause termine le récit du trajet de Fort Norman, à la Baie Dease par les compliments suivants : « Tous les hommes ont travaillé joyeusement chaque jour. L'Interprète et sa famille n'ont donné aucun embarras. Arden s'est montré pilote achevé, canotier expert et fin navigateur plein de ressources. Le R. P. FRAPSAUCE par son bon caractère et sa jovialité qui ne se démentent jamais, s'est acquis l'admiration de nous tous. »

### **Un pèlerinage à la cabane des martyrs.**

Comme le P. FRAPSAUCE devait retourner au Fort Norman et ne pouvait hiverner avec ses compagnons, l'inspecteur s'offrit pour l'accompagner au Lac Imerenik, aujourd'hui Lac Rouvière, près duquel se trouvait la cabane où les prêtres disparus avaient séjourné et où ils espéraient établir une Mission pour les Esquimaux du Coppermine. L'objectif du voyage était à environ 140 kilomètres au nord-est de la Baie Dease. Le groupe comprenait, outre l'Oblat et l'officier, l'interprète, le guide indien Harry et M. D'Arcy Arden.

La cabane des prêtres était construite dans un petit bouquet d'épinettes sèches, à l'extrémité nord-est du Lac. Tout était en ruine, et il n'y avait pas un signe, ni une trace qui pût faire soupçonner où se trouvaient les deux Oblats. Pour le P. FRAPSAUCE, cette visite était un pèlerinage. Il se rappelait qu'en 1911, le Père ROUVIÈRE avait hiverné seul, dans cette cabane cons-

truite de ses mains. Habile charpentier, il avait équarri et ajusté les troncs d'arbres qui devaient composer sa pauvre demeure. Pour la première fois, il y avait célébré la sainte Messe, le 17 septembre 1911. Plus tard, avec le P. Le Roux, il avait renouvelé l'auguste Sacrifice dans cette Bethléem mystique du Grand Nord. Maintenant, des ruines et un silence glacial !

### **Renseignements significatifs.**

C'est donc à la Baie Dease que les officiers de la Police Canadienne établirent leurs quartiers d'hiver et attendirent le retour de la saison favorable pour continuer leur difficile enquête. A quelque distance de la base d'hivernage, sur une élévation du terrain, on jouit d'un magnifique point de vue. Au sud-est, se découvre le fond de la vallée de la Dease où la rivière serpente à travers des épinettes vert foncé. Au nord, une rangée de montagnes hautes et nues sur une grande distance. A l'est, les terres incultes s'étendent en collines aplaties et rappellent les prairies du Canada central.

Durant les longs mois de neige et de froid, la patrouille surveilla le pays, chassant les chevreuils et les orignaux, cherchant des points de contact qui pourraient servir plus tard, et examinant soigneusement les excavations de terrain et les campements abandonnés. Aucun signe se rattachant à la disparition des missionnaires ne fut découvert.

Le départ de la Baie Dease eut lieu le 29 mars 1916 et un mois plus tard, l'inspecteur et ses compagnons arrivaient à l'embouchure de la rivière Coppermine. Ils y rencontrèrent le caporal Bruce qui avait séjourné tout l'hiver parmi les indigènes. Grâce à son grand tact, les Esquimaux ne se doutaient pas de l'objet principal de sa présence dans leurs divers campements. Il avait beaucoup de bons renseignements à donner à son officier supérieur.

Se joignant au groupe, il en devint désormais le guide. Bruce conduisit la patrouille à un village esquimau près du Cap Lambert, dans les détroits de Dolphin

et de l'Union. C'est là que le mystère de la disparition des deux Oblats devait se révéler. Là aussi, le savoir-faire de l'interprète, vraiment étonnant chez un Esquimau, allait surprendre les officiers de la police.

Tout d'abord, les indigènes avaient hâte de savoir si les Blancs étaient venus pour la traite des fourrures. L'inspecteur La Nause leur expliqua que lui et ses compagnons avaient été envoyés par le « Grand Chef des Blancs » pour leur faire visite, leur dire ce qui est bien et mal, leur redire qu'il ne faut pas voler les caches de vivre, etc., etc. Ilavinek interpréta chaque mot et sans doute ajouta ses commentaires, mais tous d'un bon aloi. Les soupçons semblaient disparaître et la confiance des Esquimaux paraissait augmenter.

Cependant il fallut procéder avec tact et patience. Après plusieurs questions sur des sujets indifférents, on interrogea les indigènes à propos des deux « hommes blancs » du Lac Imerenik, venus dans leur territoire trois ans auparavant. Immédiatement les réponses devinrent vagues, évasives, mêlées de contradictions.

Finalement, le gendarme Wight dit à l'interprète : « Demande-leur vite, sans t'arrêter, qui a tué les prêtres ? » A cette interrogation, franche, presque brutale, dans le style esquimau, plusieurs répondirent de suite : « Les Blancs ont été tués par Sinnisiak et Uluksak ! »

Cette fois, les langues étaient déliées, tout le monde voulait parler ! Ilavinek ordonna qu'un seul homme répondrait. Les indigènes reconnurent que Koeha, le vieillard, avait droit de tout dire : il savait tout ! Sans aucune hésitation, le vieil Esquimau fit un récit concis et clair de toute l'affaire, comme il l'avait entendu des meurtriers, surtout d'Uluksak. Les dépositions furent fidèlement consignées par écrit.

D'après les renseignements de Koeha et ceux recueillis plus tard dans d'autres villages, le meurtre avait été cruel et sanglant !

### **La sanglante tragédie de 1913.**

Voici la déposition de Koeha qui a été considéré par tous les officiers de la patrouille comme le témoin le plus sincère. Sa déposition, d'ailleurs, fut confirmée par les aveux complets et spontanés des meurtriers eux-mêmes.

« Les deux Blancs qui ont été assassinés étaient venus avec nous, à l'automne, à l'embouchure de la Rivière Coppermine. Ils venaient du Lac Iremenik, après avoir traversé les terres arides en traîneau. Les deux Blancs étaient Kuleavik (le P. ROUVIÈRE), et Ilogoak (le P. LEROUX). Les deux hommes étaient vêtus de grandes tuniques noires, boutonnées en avant jusqu'aux pieds ; ils pouvaient s'exprimer facilement dans notre langue ; lorsque nous parlions ensemble, nous les comprenions. »

« Arrivés ici avec nous, à la Rivière Coppermine, les Blancs ont séjourné cinq nuits. Ils vivaient dans la tente de Kormik. Un soir, Kormik prit la carabine d'Ilogoak et la cacha dans un coin de la tente. Ilogoak trouva sa carabine, la reprit et gronda Kormik. Kormik se mit aussi en colère et je le surveillai, car il voulait tuer le Blanc. Je dis la vérité et ne parle pas à tort, à travers. (Ceci, en langage esquimau, équivaut à un serment.)

« Je ne voulais pas voir assassiner les « bons Blancs » et je leur aidai à s'éloigner. Je leur aidai au chargement du traîneau. Près de la porte de la tente, je retins Kormik de force et je dis à sa mère : « Retiens ton fils, Kiguena ; je vais sortir. » Je me tins en dehors de la tente. Les deux Blancs causaient avec agitation entre eux. Noochtellig m'aida à préparer le départ des Blancs ; je me mis au traîneau sous le harnais, les Blancs n'avaient que deux chiens. »

Avec eux, je remontai la rivière aussi loin que je pouvais apercevoir le sommet des tentes en arrière de nous. Alors, je dis aux Blancs : « Continuez d'avancer aussi loin que vous pourrez ; je vous aime et ne veux pas que personne vous fasse du mal. » Ilogoak courrait

en avant du traîneau que conduisait Kuleavik. Ils me donnèrent une poignée de main. Le soleil était très bas.

« Deux nuits après le départ des Blancs, Uluksak et Sinnisiak partirent pour les rejoindre ; ils prirent des chiens, mais pas de traîneaux. Les deux rencontrèrent les prêtres et firent voyage avec eux une journée. Le jour suivant, Uluksak et Sinnisiak prirent les devants ; les Blancs restèrent au campement ; ils avaient froid, car ils n'avaient pas de tente.

« Vers le soir, les deux Esquimaux revinrent et campèrent avec les Blancs. Le lendemain matin, tous les quatre partirent ensemble ; ils étaient rendus à un endroit situé près de Bloody Falls, où il y a un ruisseau et deux petits lacs. La neige tombait. Kuleavik frayait le passage avec ses raquettes, Ilogoak tenait le traîneau.

« Sinnisiak murmura quelques paroles à l'oreille de Uluksak et tous deux se débarrassèrent du harnais. Sinnisiak alla derrière le traîneau, mais Ilogoak le suivit des yeux. Alors, Sinnisiak fit mine de détacher sa ceinture pour satisfaire un besoin naturel. Le prêtre ne le regarda plus.

« A ce moment, Sinnisiak prit vite son couteau et poignarda Ilogoak dans le dos. Le blessé se précipita en avant, mais Sinnisiak cria à Uluksak : « Achève cet homme, je vais tirer sur l'autre. » Averti par le cri de détresse de son compagnon, Kuleavik revenait. Quand il vit Ilogoak s'affaisser sur le sol et Sinnisiak prendre la carabine du traîneau, il tenta de fuir vers le ruisseau ; la première balle que lui envoya l'assassin le manqua, mais la seconde l'atteignit dans les reins et il tomba sur la neige.

« Uluksak avait porté deux coups de couteau à Ilogoak et l'avait laissé mort. Il vint près de Sinnisiak, qui s'était approché de Kuleavik. « Achève-le ! », commanda cette fois aussi Sinnisiak. Uluksak plongea la lame encore fumante de son couteau dans l'estomac de Kuleavik. Les lèvres du prêtre remuaient encore ; Sinnisiak alla chercher la hache des Blancs au traîneau et, revenant au mourant, lui coupa la tête et les jambes.

« Je demandai à Uluksak, ajouta Koeha, pourquoi

ils avaient tué les Blancs. Il me répondit : « Je ne voulais pas les tuer ; Sinnisiak m'a commandé de le faire. » « Avez-vous mangé des victimes, tout comme vous auriez fait dans le cas d'un caribou ? » Il me répondit : « J'ai mangé de leurs boyaux. »

Dans les dépositions de Sinnisiak et d'Uluksak que nous citerons plus bas, nous verrons la relation de l'horrible festin qui suivit la sanglante tragédie. Nous remarquons comment les deux misérables assassins essayèrent d'esquiver leur culpabilité et de s'accuser l'un l'autre. Terminons la déposition de Koeha.

« Les deux hommes qui ont tué les « bons Blancs » n'étaient pas de ma tribu, tous les gens de la Rivière Coppermine sont très affectés. Uluksak et Sinnisiak revinrent dans la nuit ; je crois que leur absence avait duré cinq nuits. Ils avaient chacun une carabine des « bons Blancs ». Les deux Esquimaux n'ont pas tué les prêtres pour s'emparer de leurs effets, excepté leur carabine. Quand Uluksak nous raconta ce qui s'était passé, plusieurs des nôtres partirent pour aller quérir ce qu'il y avait dans le traîneau de ceux qui avaient été tués. »

### **Sur les lieux du crime.**

Koeha continua sa déposition : « Cinq personnes, d'abord, essayèrent de se rendre à Bloody Falls, deux hommes et trois femmes ; mais ils rebroussèrent chemin à cause du mauvais temps. Alors, quatre d'entre nous y allèrent : Kormik, Toopek, Angebrunna et moi-même. J'étais très chagrin de la mort des deux Blancs et je voulais les voir. Je désirais aussi retrouver le chien que j'avais donné à Kuleavik et que les meurtriers avaient laissé derrière eux. »

« En arrivant sur les lieux, j'aperçus le corps d'un homme sans vie, à côté du traîneau ; c'était Ilogoak (le P. LE ROUX) et je me mis à pleurer. La neige recouvrait le visage du prêtre, laissant seul le nez à découvert ; il était étendu sur le dos, son estomac était ouvert, tailladé à l'intérieur à l'aide d'un couteau. Je ne vis

pas Kuleavik (le P. ROUVIÈRE). Les Esquimaux, avec moi, se partagèrent les effets des prêtres. J'ai conservé le petit calice et j'ai usé les chaussures. »

« Sinnisiak et Uluksak ont raconté à tout le monde comment ils avaient tué les deux Blancs. Ils avaient pris les carabines des prêtres. Sinnisiak retourna sur la Terre Victoria, Uluksak est sur une île, au nord-est de Coppermine ; vous les trouverez.

« Je connais bien l'endroit où les « bons Blancs » furent tués ; je vous y conduirai. »

### **Arrestation de Sinnisiak sur la Terre de Victoria.**

Accompagné du caporal Bruce, du guide Mayuk et de l'interprète, l'inspecteur La Nause partit pour la Terre Victoria, afin d'arrêter le principal meurtrier, Sinnisiak. De Bernard's Harbor, où se trouvaient les officiers, jusqu'à l'endroit indiqué par les indigènes, comme étant le lieu de refuge du suspect, il fallait compter deux jours de marche.

Sur le parcours, la patrouille trouva un village d'igloos, assez récemment déserté, puis, un second, puis un troisième. C'était à se demander si l'homme avait reçu des nouvelles et s'était esquivé. Pourtant, le deuxième jour, la côte de la Terre Victoria apparaissait très distinctement et, dans l'après-midi, les officiers trouvaient un village de tentes de peaux sur la rive d'une petite rivière. Il y avait une quarantaine de personnes et, naturellement, l'arrivée des étrangers les mit dans un état d'excitation.

« As-tu vu Sinnisiak ? demanda l'inspecteur au guide, après que l'émotion des indigènes fut calmée. — Non, mais j'ai vu sa femme, répondit le guide. » Mayuk mena les officiers à une tente. Ils entrèrent. Sinnisiak était assis et fabriquait un arc. Il parut rempli de crainte. Plus tard, il avouait qu'à l'entrée des officiers il s'attendait à être poignardé. Bruce le fouilla. Sous ses vêtements, il avait une carabine automatique 22, et deux grands couteaux.

Les premiers mots de Sinnisiak furent : « Que me

voulez-vous ? » Mayuk lui répondit aussi gentiment qu'un Esquimau peut le faire : « Les hommes blancs ici veulent que tu ailles avec eux. » Et Sinnisiak de reprendre presque en ricanant : « Si les hommes blancs me tuent, je ferai un médicament et le navire descendra sous la glace et tous seront noyés ! »

Un bon nombre d'hommes s'étaient rassemblés sous la tente et suivaient ce qui se passait. L'inspecteur fit dire à Sinnisiak par l'interprète : « Ne crains rien, on ne veut pas te tuer, mais tu dois venir tranquillement ! » Chose étrange, les autres Esquimaux, saisissant la situation, lui conseillèrent : « Oui, fais ce que dit l'homme blanc chef, pars avec lui. » Le meurtrier restait assis et tremblait, mais il refusait de partir. « Prends ta femme et tes effets ! » lui fit dire l'inspecteur. A ces mots, le prisonnier se laissa emmener.

### **Arrestation du second meurtrier, Uluksak.**

Ce fut sur une île, vers l'embouchure de la Coppermine, que fut arrêté le second meurtrier des missionnaires, le 23 mai 1916, huit jours après son complice. Longtemps avant d'arriver à l'île, la patrouille avait aperçu les tentes de peaux des Esquimaux. A une petite distance du camp, un groupe d'indigènes vint au-devant des hommes blancs. Comme ces derniers s'approchaient, les Esquimaux faisaient le signe de paix, qui consiste à lever la main avec le mouvement montant et descendant du corps. Quand les officiers leur répondirent de la même manière, alors les indigènes accoururent, sauf Uluksak, qui resta en arrière.

Le guide le connaissait et le montra aux officiers. Alors Uluksak s'avança en disant : « Goana, goana » (merci, je suis content). L'inspecteur lui fit demander : « Sais-tu pourquoi nous sommes ici ? » Il le savait. Il ajouta : « Les deux autres hommes blancs m'ont frappé sur la tête, allez-vous faire cela ? » On lui répondit qu'il n'avait rien à craindre s'il consentait à venir. Il accepta de suite.

Uluksak parut être d'un tout autre caractère que

Sinnisiak. La seule arme qu'il portait était un arc, avec quelques flèches. Le prisonnier ne causa aucune difficulté ; il était plein de bon vouloir. Pendant les procédures de son interrogatoire, cependant, il était nerveux, tremblait et était agité.

### **Excuses mises en avant par les meurtriers.**

L'opinion publique, au Golfe du Couronnement, était hostile à Sinnisiak ; tous disaient que c'était un méchant homme et qu'Uluksak avait été entraîné par lui. Ils avaient dû s'entendre mutuellement pour invoquer le cas de légitime défense. Tous deux prétendaient que les prêtres les avaient menacés et même frappés. Or, à part l'Esquimau Kormik, toute la tribu répétait que les Pères étaient bien patients. En parlant d'eux, les indigènes se servaient constamment de l'expression : « les bons Blancs ». Compliment rare chez ces peuples du Nord, à l'adresse des Blancs !

Pendant la nuit du 26 au 27 octobre 1913, comme le « journal » du P. ROUVIÈRE l'indique (journal retrouvé sur le lieu du meurtre), Kormik, dans la tente duquel les deux Oblats trouvaient un abri, enleva la carabine du P. LE ROUX. Il la cacha, ainsi que des provisions dérobées aux missionnaires. Quand, le lendemain, les Pères s'aperçurent du vol, naturellement, ils cherchèrent surtout la carabine. Se risquer sans fusil dans ces parages, ce serait, pour un Blanc, se condamner à mourir de faim. L'arme fut retrouvée et reprise de force.

Kormik se rua sur le P. LE ROUX, avec l'intention de le tuer. Nous avons vu que Koeha s'interposa. Or, les deux meurtriers étaient au courant de ce qui s'était passé chez Kormik. Ils résolurent d'en tirer parti à leur avantage. Le protocole esquimau prescrit de ne pas refuser ce que l'on vous demande ou l'on vous prend : les Blancs y avaient manqué, ils avaient recouvré de force leur bien, en cette occasion. Sinnisiak et son complice pourraient donc, à leur tour, prétendre que les deux Blancs les avaient assaillis et menacés de mort.

Les deux meurtriers prétendirent également que leurs

victimes les avaient forcés à prendre le harnais et tirer leur traîneau, sous peine de mort. A Edmonton, plus tard, l'avocat de la défense s'apitoya sur le malheureux sort de ses deux clients, obligés de remorquer la traîne à chiens de ces deux prêtres, qu'il qualifia de « cowards ! » C'était faire appel aux émotions de la foule qui remplissait la cour d'assises, en grande partie prévenue contre l'Eglise catholique.

Rien de plus injuste ! Quand Sinnisiak et Uluksak rejoignirent les deux Oblats, ces derniers avaient soupçonnés leurs mauvaises intentions, car, ils savaient que les deux Esquimaux étaient de connivence avec Kormik. Les Pères étaient sur leurs gardes. Les meurtriers assurèrent qu'ils venaient les aider ; ils avaient même amené deux chiens de relai. « Conduisez-nous jusqu'à la forêt, dit alors le P. ROUVIÈRE, nous vous donnerons des pièges. » C'était comme une entente libre de toute violence. Hommes et chiens s'attelèrent au traîneau assez chargé. Prendre le harnais d'un traîneau n'a rien d'humiliant, dans le Nord. Les missionnaires, les employés de la Compagnie, les membres des patrouilles de la police l'ont fait bien des fois !

Au sujet de l'infâme boucherie qui suivit la mort des prêtres, les deux assassins se renvoyaient mutuellement la responsabilité. Écoutons leur déposition :

Uluksak déclara : « Ilogoak était mort le premier. Nous étions près de Kulcavik, gisant sur la neige, au second coup de carabine tiré par Sinnisiak. Il était visible que le prêtre n'était pas encore mort et je le poignardai. Mon compagnon me dit de lui donner un autre coup de couteau, mais je ne le fis pas. Sinnisiak s'emparant de la hache coupa la tête de Kuleavik.

« Sinnisiak me dit : « Tu ferais mieux de l'éventrer. » Je ne voulus pas le faire. Il me le dit de nouveau ; alors, je lui ouvris le ventre et nous mangeâmes chaud un morceau de foie. » Nous retournâmes à Ilogoak que j'éventrai sur l'ordre de Sinnislak et nous mangeâmes également un petit morceau de son foie.

Voici maintenant la déposition de Sinnisiak : « Une fois les victimes mortes, je dis à Uluksak : « Autrefois,

lorsque l'on tuait des Blancs, on avait l'habitude d'en dépecer une partie et d'en manger ». Uluksak alors éventra Ilogoak. Je me détournai ; Uluksak me donna un petit morceau de foie, dont je mangeai ; Uluksak en mangea aussi. » Admirons le geste de pitié chez l'instigateur du double crime ! Il se détourne quand son compagnon obéit à ses injonctions !

### **De Bernard's Harbor à Edmonton.**

L'expédition arctique canadienne plaça le bateau *Alaska* à la disposition de la police, pour le transport des meurtriers de Bernard's Harbor jusqu'à l'île Herschel. Le départ eut lieu le 13 juillet 1916, et après un voyage assez mouvementé, par suite des glaces flottantes, la patrouille et les prisonniers débarquèrent à Herschel, au soir du 28 du même mois. Pendant le trajet, à Bathurst, où il fallait s'arrêter pour quelques heures, les officiers permirent à Sinnisiak et Uluksak de mettre pied à terre. D'abord, ils étaient énervés et les petits enfants Esquimaux les fuyaient. Mais quand on leur eut donné de la viande de phoque et du poisson, les prisonniers furent rapidement rassurés et semblèrent jouir beaucoup de leur visite à leurs frères civilisés.

Il fallut hiverner à Herschel. Ce n'est qu'en mai 1917 que la patrouille et les détenus prenaient la route d'Edmonton, par la voie de la Rivière Mackenzie. Le 15 août, dans l'après-midi, sixième anniversaire de la première rencontre des Esquimaux par le P. ROUVIÈRE, ses bourreaux faisaient l'aveu de leur crime devant le juge, dans la capitale de l'Alberta.

Jetons le voile de l'oubli sur le premier procès à Edmonton, dans lequel Sinnisiak était en cause pour le meurtre du P. ROUVIÈRE. Il convient à des âmes chrétiennes et religieuses de pardonner les injustices. Nous pourrions mentionner ce geste plutôt surprenant, sinon plein de malice, d'une certaine société croyant à l'Évangile, dont les membres envoyèrent des fleurs à plusieurs reprises, pour décorer la cellule des meurtriers ! Sinni-

siak et Uluksak auraient certainement préféré une épaule de caribou ou un bon morceau de phoque !

C'est à Calgary que justice fut obtenue. Les deux assassins furent condamnés à mort. Mais Mgr BREYNAT fut le premier à demander que cette sentence se changeât en un grand acte de pitié et de charité. L'évêque de l'Extrême-Nord reçut la permission de garder Sinnisiak et son compagnon à Fort-Résolution, sur les rives du Grand-Lac des Esclaves. C'était un emprisonnement sans chaînes, ni barreaux de fer. Non, pendant deux ans ou à peu près, les deux Esquimaux, qui avaient tué les missionnaires et mangé leur foie, pourraient voir de près ce que la religion catholique signifie et que, pour elle, on trouve en tous temps et lieux des martyrs prêts à mourir pour ce qu'elle enseigne au nom du divin Crucifié !

Au bout de deux ans d'un séjour très confortable à la Mission des Oblats de Fort Résolution, sous la surveillance des braves agents de la gendarmerie du Nord, Sinnisiak et Uluksak regagnèrent leur village.

**AU NÉCROLOGE DE LA CONGRÉGATION  
SE SONT AJOUTÉS LES NOMS  
DE NOS DEUX MARTYRS  
DES MISSIONS ESQUIMAUTES**

